



Association Ingénieurs du Monde - SWISS

inscrite le 30 juillet 2007

Association

Réf.	Nom
1	Association Ingénieurs du Monde - SWISS
Siège	
1	Onex
Adresse	
1	chemin de la Genévrière 22, c/o Yves Ligier
Dates des Statuts	
2	26.11.2007
Administration:	
1	comité
But, Observations	
1	<p><u>But:</u> établissement et tenue à jour de la liste de ses membres; représentation de ses membres dont elle est le porte-parole, et notamment auprès de l'Organisation des Nations Unies et autres instances professionnelles; action et opérations d'une organisation non gouvernementale (ONG) qui répond aux caractéristiques définies par l'Organisation des Nations Unies pour oeuvrer dans les domaines de la coopération et développement; réalisation de projets développement, et /ou de coopération; centralisation des demandes de financement et gestion des budgets relatifs à la réalisation des projets de développement, et/ou de coopération, et/ou des activités annexes et connexes, conformément aux règles de gouvernance de l'Association et aux standards établis en la matière par l'Organisation des Nations Unies.</p>

Réf.	Ressources
1	cotisations, subventions, dons, legs, et produit de ses activités.

Réf.			Membres et personnes ayant qualité pour signer		
Inscr	Mod	Rad.	Nom et Prénoms, Origine, Domicile	Fonctions	Mode Signature
3			Pitton Julien, d'Oppens, à La Rippe	membre* président	signature collective à 2
2			Ullmann François, de Meyrin, à Divonne, F	membre* vice-président	signature collective à 2
1			Kaytar Giovanni Giuseppe, de Vandoeuvres, à Genthod	membre* secrétaire	signature collective à 2
1			Ligier Yves, d'Onex, à Onex	membre* trésorier	signature collective à 2

* du comité

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id
1	9883/660	30.07.2007	06.08.2007	6/4055632
3	16086/660	28.09.2010	04.10.2010	8/5836500

Réf.	JOURNAL		PUBLICATION FOSC	
	Numéro	Date	Date	Page/Id
2	4040/660	25.03.2008	31.03.2008	8/4406766

Genève, le 12 novembre 2010

Fin de l'extrait

Il est possible d'obtenir un extrait complet avec mention des éventuelles radiations sur demande auprès du registre.

Seul un extrait certifié conforme, signé et muni du sceau du registre, a une valeur légale.